

quelque sorte en la ville de Hull tous ses désordres, ses inconvénients, et les prisons ne suffisent plus à abriter ses victimes. Cet état alarmant a ému non seulement les curés et leurs assistants, mais aussi les pères et les mères et les vrais amis du bon ordre. Ils ont pensé qu'il y avait lieu d'inviter les dignes citoyens de Hull à voter la prohibition légale. Il semble manifeste qu'ils ont raison, si l'on consulte nos conciles et la longue expérience qui les a dictés."

Sa Grandeur cite ensuite le Concile plénier de Québec et ajoute : " Il appartient aux prêtres de montrer avec prudence qu'elle est la voie sûre, la voie à suivre. Le Canada est entré activement dans le mouvement de la prohibition. Instruits de tout, voyant et sachant ce qui se fait et se passe ailleurs, les citoyens de Hull comprendront ce qu'ils ont de mieux à faire, et ils ne voudront pas donner une note discordante, qui, dans les circonstances, retomberait et résonnerait sur leur ville comme une note très diffamante."

Toronto. — Pendant qu'on s'efforce d'élargir le champ de la bonne entente, le gouvernement ontarien revient à la persécution violente contre les Canadiens-Français. Il a fait voter deux projets de loi : l'un, au mépris de la décision du Conseil privé, pour nommer une commission scolaire qui se substituera par la force à la commission légitime élue par les pères de famille, chaque fois que celle-ci refusera de se plier aux caprices des persécuteurs ; l'autre pour mettre à l'abri de tout recours judiciaire la commission bâtarde d'Ottawa, que le Conseil privé a déclaré inconstitutionnelle et mettre la Commission légitime dans l'impossibilité de lui faire restituer les fonds injustement dépensés.

Tous les députés de langue anglaise des deux partis se sont donnés la main pour trahir le droit et voter ces deux injustices.

Il y a encore en perspective de rudes jours pour les nôtres, et nous avons au Canada notre front de Verdun où il faut défendre la civilisation catholique et française menacée.

Calgary. — A la convention des instituteurs de l'Alberta, tenue à Calgary, on a présenté une motion demandant l'enseignement religieux dans les écoles. Elle a été renvoyée aux comités spéciaux, après avoir été combattue par un grand nombre d'instituteurs, surtout par ceux de la région de l'est d'Edmonton, qui ont déclaré que 60 p. c. de leurs élèves étaient athées et socialistes Marxistes.

Voilà qui révèle une situation alarmante.

— Est décédé en France, victime de son devoir, le Rév. P. Lépine, O.M.I.

Venu au Canada vers 1890, il fut admis à prononcer ses vœux d'Oblat en 1895, et fut ordonné prêtre en 1897.

La majeure partie de sa vie de missionnaire se passa dans le sud de l'Alberta où il occupa différents postes.

A
supéri
que le
Mgr M
au mil
nibles
autour
de la I

L
S.....
tilités
D
balle
II
A
silence
Les de
jeune
l'insti
qu'à c
un par
tière...

H
il essa
de Di
ambul
II
cadav
II
clos, e
clarté
A
siècle,
gémis
vants